

VENIR ÉTUDIÉ À L'EAVT

NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL /// p.02 Guide d'accueil des étudiants
CANDIDATER /// p.04 en échange « entrants »
PRÉPARER SON DÉPART /// p.06 2018/2019
ARRIVER À L'ÉCOLE AVT /// p.08
FORMULAIRES /// p.10

Site www.marnelavallee.archi.fr/international

Code Erasmus Paris 318

Directrice Amina Sellali

Coordinatrice institutionnelle Erasmus et responsable des bourses de mobilité Nadia Cuadrado - international@marnelavallee.archi.fr
00 33 1 60 95 84 24

Responsable administratif et pédagogique des étudiants en mobilité Sylvie Faye - sylvie.faye@marnelavallee.archi.fr
00 33 1 60 95 84 66

Adresse Ecole nationale supérieure d'architecture
de la ville et des territoires
12 avenue Blaise Pascal
77447 Marne la Vallée Cedex 2
France

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée**

NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL

//////////////////// Our world map

L'École d'architecture de la ville et des territoires a développé des partenariats avec des universités étrangères, soit dans le cadre du programme ERASMUS + mis en place par la communauté européenne, soit à l'occasion de conventions bilatérales signées avec des universités non-européennes.

Ces partenariats donnent lieu, d'une part à des mobilités d'étudiants, d'autre part à des missions d'enseignants et de personnels administratifs de courtes durées qui permettent de créer ou de renforcer les relations institutionnelles. Les étudiants de l'école ont la possibilité d'effectuer au cours de leur cursus une année ou un semestre d'étude dans une université partenaire.

Ces séjours d'étude s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat d'études approuvé par l'université d'origine et l'école d'architecture de la ville et des territoires. Il permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis dans l'établissement partenaire.

Chaque année, notre école accueille des étudiants venant de 20 écoles étrangères. Des enseignants référents ont été désignés pour chacune de ces écoles afin d'accompagner les étudiants entrants et sortants dans leurs choix pédagogiques et leur parcours de mobilité.



PROGRAMME EUROPÉEN
ERASMUS +

ALLEMAGNE	<u>Référente - Laurence Mayeur</u>
Berlin	Technische Universität Berlin
Cologne	Fachhochschule Köln
Hanovre	Gottfried Wilhelm Leibniz Universität Hannover
Karlsruhe	Karlsruhe Institute Of technology
Munich	Technische Universität München
ESPAGNE	<u>Référente - Fanny Lopez</u>
Barcelone	Escuela Técnica Superior de Arquitectura del Vallés
GRÈCE	<u>Référent - Adelfo Scaranello</u>
Thessaly	University of Thessaly
IRLANDE	<u>Référent - Jean-François Blassel</u>
Waterford	Waterford Institute of Technology
ITALIE	<u>Référent - Adelfo Scaranello / Giovanni Piovene / Ambra Fabi</u>
Rome	Università Degli Studi di Roma La Sapienza
Rome	Università Degli Studi Roma Tre
Venise	Università Iuav di Venezia
PORTUGAL	<u>Référent - Eric Alonzo</u>
Minho	Universidade do Minho

PROGRAMME HORS EUROPE

SUISSE	<u>Référent - Eric Lapierre</u>
Lausanne	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ARGENTINE	<u>Référente - Fanny Lopez</u>
Buenos Aires	FADU-UBA
CHILI	<u>Référents - Thibault Barrault</u>
Santiago de Chile	Universidad Iago Portales
ISRAËL	<u>Référent - Marc Mimram</u>
Jérusalem	Bezalel Academy of Arts and Design
BRÉSIL	<u>Référent - David Mangin</u>
Mackenzie	FAU - Faculdade de Arquitetura e Urbanismo
MAROC	<u>Référent - Pascale Joffroy</u>
Rabat	
LIBAN	<u>Référent - Isabelle Biro</u>
Beyrouth	Université de Balamand - académie libanaise des beaux arts
CANADA	<u>Référent - Jean-Marc Weil</u>
Montréal	Université du Québec

CANDIDATER

//////////////////// Apply

L'étudiant doit être scolarisé dans un établissement partenaire de l'École d'architecture de la ville et des territoires et déposer un dossier d'inscription auprès du responsable des échanges de son établissement qui vérifie la validité de sa candidature. La composition de ce dossier est précisée ci-contre. L'école accepte les étudiants sélectionnés par l'université d'origine et annoncés avant le 17 mai 2018 au service de la scolarité conformément au nombre d'étudiants prévus dans les accords bilatéraux d'échange.

Il est conseillé aux étudiants d'effectuer un séjour d'études d'une durée correspondant à une année universitaire entière ou de privilégier le semestre 1. Attention, les étudiants en échange ne peuvent pas s'inscrire au 2ème semestre en 5ème année, qui est entièrement consacré au diplôme (PFE).

La lettre d'acceptation du dossier sera envoyée par l'école à l'université d'origine en juin 2018.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

**À envoyer avant
le 1 juin 2018**

Sylvie Faye
Responsable administratif et pédagogique
École d'architecture
de la ville et des territoires
12 avenue Blaise Pascal
77447 Marne la Vallée Cedex 2
France

Un stage de français langue étrangère (FLE est
organisé pendant 2 semaines
fin août/début septembre. L'inscription doit se
faire dans le formulaire de candidature voir p.8
et p.11 n°6.

- Le formulaire de candidature (p.10) doit être imprimé, rempli et signé par l'étudiant et le responsable des échanges de l'université d'origine et revêtu du tampon de l'université d'origine. Le document doit être renvoyé impérativement par voie postale.

- Le projet de contrat d'études (Learning Agreement) (exemple p.13) doit être signé par l'étudiant et le représentant de l'école d'origine pour l'année 2018/2019. L'étudiant est tenu d'anticiper les enseignements qu'il souhaite suivre et calculer les ECTS qu'il doit valider durant son année de mobilité à l'école d'architecture de la ville et des territoires avant son arrivée (à titre indicatif, nos étudiants valident 30 ECTS par semestre / 60 ECTS par année). Il est très fortement souhaité que les étudiants qui rejoignent notre école suivent, tout comme nos étudiants réguliers, 1 enseignement de projet. L'élaboration du projet de contrat d'étude se fait préalablement sur la base du livret de l'étudiant de l'année précédente. Des changements pourront être opérés lors des inscriptions pédagogiques, à la fin du mois de septembre, pour établir le contrat d'étude définitif. Le livret de l'étudiant 2018-2019 est téléchargeable sur le site de l'école

- Un certificat officiel attestant du niveau de langue française (p.14) doit être fourni dans le dossier de candidature à l'école. Un niveau minimum de langue française B1 est requis afin de pouvoir suivre et valider les enseignements sans difficulté. La signature du coordinateur d'origine
- Un portfolio au format A4 de 10 pages maximum.
- Une copie de la carte étudiante de l'année en cours.
- Une copie du passeport ou de la carte nationale d'identité.
- 2 photos d'identité.

SI VOUS ENTREZ EN 2ÈME CYCLE (MASTER) :

- Une lettre de motivation en français pour justifier le choix de votre filière. Dans notre école, les enseignements des 4ème et 5ème années sont organisés selon des filières que les étudiants choisissent de suivre au départ. Il en existe 4 : Transformations, Matières à penser, Métropoles, Architecture & expérience.

PRÉPARER SON DÉPART

////////// Ready to Go

Dès la réception de la lettre d'acceptation en juin, l'étudiant doit entamer certaines procédures et obtenir les documents nécessaires à son arrivée en France et à l'école d'architecture de la ville et des territoires. Nous vous invitons à consulter le Guide d'accueil des étudiants internationaux de l'Université Paris-Est : <http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/international/>

VISA Si vous êtes de nationalité non-européenne, commencez la procédure d'obtention d'un visa d'entrée en récupérant auprès de l'ambassade française ou du consulat français de votre pays le formulaire de demande d'attestation Ofii.

Si vous êtes ressortissant de l'UE, vous n'avez pas besoin d'effectuer une demande de visa.

**ASSURANCE
MALADIE** Si vous êtes de nationalité non-européenne, vous devrez obligatoirement vous affilier à l'une des sécurités sociales étudiantes (LMDE ou SMEREP) même pour les étudiants ayant payé une assurance sociale internationale dans leurs pays d'origine. Cette cotisation est obligatoire en France. Elle se fera pendant votre inscription en septembre le montant de cette sécurité sociale étudiante à titre indicatif, elle était de 217€ pour l'année 2017/2018).

Si vous êtes ressortissant de l'UE, demandez votre carte européenne d'assurance maladie auprès de votre établissement ou de votre assurance santé.

BUDJET Il est important d'arriver avec un budget suffisant pour les premiers frais nécessaires à votre installation. Voici une idée de ce que vous pourriez avoir à dépenser. Ces chiffres sont une estimation indicative.

- Logement : 400-700€/mois
- Transport : 40€/mois (avec la carte www.imagine-r.com)
- Sécurité sociale : 217€/an (seulement si vous êtes non-européen et hors mutuelle complémentaire)

LOGEMENT

L'école ne dispose pas de chambre réservée sur le campus mais nous vous invitons à entamer votre recherche en exploitant plusieurs stratégies, voici quelques conseils :

Logement Universitaire

- Vous pouvez consulter ces organismes de logements universitaires donnés à titre d'information, ils ne sont en aucun cas cautionnés par l'école.

CROUS DE CRETEIL
00 33 1 45 17 06 60
www.crous-creteil.fr

RESIDENCE LES ESTUDINES
www.estudines.fr

RESIDENCES DU VAL MAUBUEE ET DE MARNE LA
VALLEE
00 33 1 60 37 24 24
www.san-valmaubuee.fr

Logement Privé

- Afin de faciliter vos déplacements quotidiens, vous pouvez concentrer vos recherches autour des stations de la ligne de RER A. L'école n'est qu'à 20 minutes de la place de la Nation.
- Demandez des informations aux étudiants de votre école qui sont déjà venus en échange à l'école d'architecture de la ville et des territoires et/ou à Paris.
- À titre d'information, voici les principaux sites privés français d'offres de locations et colocations :

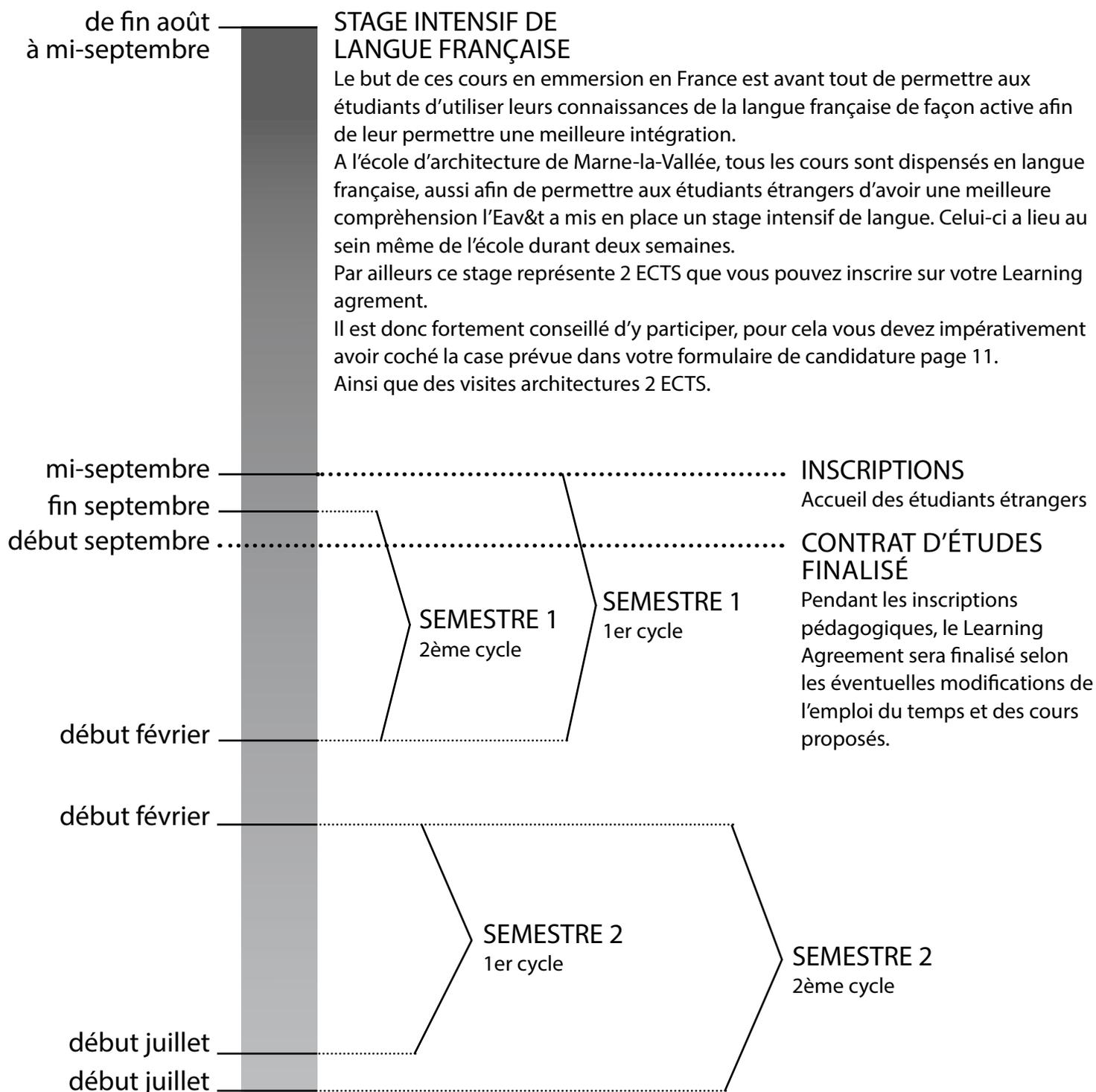
www.appartager.com
www.leboncoin.fr/colocations
www.colocations-ile-de-france.com
www.ton-appart.com

- Nous vous invitons également à rejoindre les groupes Facebook des associations étudiantes, pour y poser toutes vos questions et pour y chercher des annonces de logements :
BDE Archi Marne Bureau des étudiants de l'école.
www.facebook.com/AVEDescartes AVED (Association de la Vie Etudiante du campus Descartes).
- Enfin, il existe des pièges à éviter, notamment si l'offre vous paraît inespérée et que votre interlocuteur vous demande de « prouver que vous êtes vraiment intéressé » par un versement anticipé. N'envoyez jamais d'argent avant d'avoir visité l'appartement.

ARRIVER À L'ÉCOLE

////////// Welcome

L'école se situe au sein d'un campus dynamique qui regroupe une université, une école nationale de science et de géographie, de nombreux laboratoires et l'école des ponts Paris-Tech avec lesquels elle partage certains de ses enseignements. L'école est accessible en transports en commun par le RER A, elle se situe à 20 minutes de la place de la Nation à Paris.



VALIDATION

Les étudiants peuvent obtenir 30 ECTS maximum par semestre et 60 ECTS annuels. Les enseignements à l'école sont notés de 0 à 20. La note de 10/20 permet l'attribution des ECTS correspondant à l'enseignement suivi. Les étudiants en échange ayant obtenu une note entre 0/20 et 10/20 à la première session d'examens peuvent se présenter à la session de rattrapage pour tenter de valider l'enseignement.

Une attestation de présence sera remise à l'étudiant précisant sa date d'arrivée et de départ. La date d'arrivée ne sera pas antérieure à la date de la réunion d'accueil ou au premier jour des cours intensifs de langue française. La date de départ est celle du dernier jour de la 2ème session d'examens de rattrapage et au plus tard le 30 septembre si l'étudiant effectue un stage autorisé par son université d'origine durant l'été. Cette attestation sera à remettre à son établissement d'origine.

Les relevés de notes sont envoyés au bureau des relations internationales de l'université d'origine avant la fermeture de l'école pour les vacances d'été.

Cette étape marque la fin du programme de mobilité de l'étudiant mais il peut continuer son parcours en France, à l'École d'architecture de la ville et des territoires ou à l'Université Paris-Est en dehors du programme. Pour plus d'informations consultez la rubrique renouveler son séjour :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/international/>

FICHE DE CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE / EXCHANGE STUDENT APPLICATION FORM

Année académique 2018-2019 / Academic year 2018-2019

À envoyer avant le 1 juin 2018 par email ou courrier / Sent before the June 1th, 2018 by email or post mail

Nadia CUADRADO / affaires internationales
École d'architecture de la ville et des territoires
12 avenue Blaise Pascal
77447 Marne la Vallée Cedex 2
France

international@marnelavallee.archi.fr

Veuillez compléter en lettres CAPITALES / Please type or use CAPITAL letters

1/ INFORMATIONS PERSONNELLES / PERSONAL DATA

Nom / Surname :	Prénom / First name :
Date de naissance /Date of birth	Lieu de naissance/Place of birth
Nationalité/Nationality	Masculin / Male : <input type="checkbox"/> Féminin / Female : <input type="checkbox"/>
Adresse actuelle / Actually adress : Valide jusqu'au / Valid until :	
Adresse permanente (si différente) / Permanent address (if different) :	
Téléphone :	E-mail :

2/ ETABLISSEMENT D'ORIGINE / HOME INSTITUTION

Nom/Name	Code :
Faculté / Ecole / Département/University / School / Department :	
Contact référent au Bureau international /Contact refering at international Office	
Adresse / Address :	
Téléphone :	Fax :
E-mail :	

3/ PÉRIODE D'ÉTUDES À L'ENSAVT / STUDY PERIOD AT ÉAV&t

Période d'études à l'Éav&t/ Intended period of study at Éav&t :		mois / months
<input type="checkbox"/> Année académique / Full academic year <input type="checkbox"/> 1er semestre /First semester (winter semester)	De / From :	A / To :
Type d'activité:Cours / Course units <input type="checkbox"/> Projet / Project work <input type="checkbox"/> Cours et projet / Course units and project work <input type="checkbox"/>		
Nombre de crédits ECTS à valider en échange à l'Éav&t / Number of expected ECTS credits for mobility at Éav&t :		

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée**

4/ COMPÉTENCES LINGUISTIQUES / LANGUAGE SKILLS

Langue maternelle /Native language :			
<input type="checkbox"/> Je m'inscris au stage de français langue étrangère (FLE). Ce stage est organisé gratuitement pendant 2 semaines fin août/début septembre.(Le lieu vous sera communiqué ultérieurement). Ce séminaire intensif vise à améliorer l'accueil et l'intégration culturelle des étudiants étrangers.			
<i>I register for the french practice seminar. This free seminar is organized late August / early September for 2 weeks. (The place will be known later). This intensive seminar aims to welcome the foreign students and improve their cultural integration.</i>			
Connaissance des autres langues / Knowledge of other languages :			
	Faible / Low	Moyen / intermediate	Bon / Good
-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5/ PARCOURS D'ÉTUDES / PREVIOUS AND CURRENT STUDIES

Degré que vous allez achever à la fin de vos études en cours :	<input type="checkbox"/> 1- cycle
Degree you will achieve at the end of your current studies	<input type="checkbox"/> 2- cycle
En quelle année d'études vous allez faire votre mobilité à l'Éav&t :	Licence : <input type="checkbox"/> 2- année <input type="checkbox"/> 3- année
In which rank will you do your mobility at Éav&t	Master : <input type="checkbox"/> 1- année
Nombre d'années d'enseignement supérieur avant le départ à l'étranger :	
Number of higher education study years prior to departure abroad	
Avez-vous déjà étudié à l'étranger / Have you already studied abroad : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Si oui, quand et dans quel établissement :	
If yes, when and in which institution	

6/ VŒUX DE FILIÈRES POUR LES ETUDIANTS EN MASTER / RANK OF SPECIALITIES FOR MASTER'S STUDENTS

Classer de 1 à 4 par ordre de préférence / Classify from 1 to 4 by order of preference :	
<input type="checkbox"/> Matières à penser	<input type="checkbox"/> Métropoles
<input type="checkbox"/> Architecture & expérience	<input type="checkbox"/> Transformation

7/ SIGNATURES

Je certifie que toutes les informations renseignées dans la fiche d'inscription sont correctes et complètes / I certify that all the Information provided in the application is correct and complete	
Signature de l'étudiant :	Date :
Student's signature	

Je confirme que l'étudiant a été sélectionné pour la période d'échange / I confirm that the student is selected for the Exchange period	
Signature du coordonateur :	Date :
Coordinator's signature	

8/ DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES À JOINDRE / ADDITIONAL COMPULSORY DOCUMENTS

- une photo d'identité / a valid ID photograph (if sent by email : .jpg)
- une attestation du niveau de français (utiliser l'annexe 1) / a certificate of french level (use annex 1)
- une copie du passeport ou de la carte nationale d'identité / a copy of passport or national identity card
- une copie de la carte étudiante de l'année en cours / a copy of student card

Pour les étudiants qui postulent en master / For students applying to master :

- le classement des filières du master de l'Éav&t (cf 6) / the classification of master's specialities (see 6)
- une lettre de motivation en français / a motivation letter in french

CADRE RÉSERVÉ À L'ENSAVT / TO BE USED ONLY BY ENSAVT

Nous accusons réception de votre dossier de candidature complet.
L'étudiant mentionné ci-dessus :

- est accepté à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée (Éav&t)
- est provisoirement accepté à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée (Éav&t)
- n'est pas accepté à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée (Éav&t)

Signature du coordinateur académique

Date :

ATTESTATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENVOI CONCERNANT LA MAÎTRISE DE LA
LANGUE FRANÇAISE
STATEMENT OF HOME INSTITUTION ABOUT MASTERY OF THE FRENCH LANGUAGE

Nom de famille / Name :

Prénom (s) / First name (s) :

Date de naissance : Date of birth :

Lieu de naissance / Place of birth :

E-mail :

Nationalité / Nationality :

Je soussigné, coordonnateur de l'établissement d'origine, confirme que l'étudiant mentionné à un niveau suffisant de connaissance et de compréhension de la langue française pour étudier à l'école d'architecture de la ville et du territoire à Marne-la-Vallée (Éav&t)

I undersigned, coordinator of the sending institution, confirm that the student has stated a sufficient level of knowledge and understanding of the French language to study at Ecole d'architecture de la ville et des territoire à Marne-la-Vallée (Éav&t)

A titre d'indication, voici le niveau de l'étudiant / The student level :

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Expression orale / Speaking						
Compréhension orale / Listening						
Compréhension écrite / Reading						

Date :

Cachet de l'établissement / University's Stamp

Nom et signature
du coordinateur

Coordinator's Name
and signature

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée**

PROJET DE CONTRAT D'ÉTUDES /
LEARNING AGREEMENT PROJECT

Année académique 2018-2019 / Academic year 2018-2019

À envoyer avant le 1 juin 2018 par email ou courrier / Sent before the June 1th, 2018 by email or post mail

Affaires internationales
École d'architecture de la ville et des territoires
12 avenue Blaise Pascal
77447 Marne la Vallée Cedex 2
France

international@marnelavallee.archi.fr

Veillez compléter en lettres CAPITALES / Please type or use CAPITAL letters

Nom / Surname :

Prénom / First name :

Établissement d'origine / Home institution :

CODE DU COURS CLASS CODE	INTITULÉ DU COURS EN FRANÇAIS + traduction dans votre langue d'origine. CLASS NAME in french + translation in your own language.	VOLUME HORAIRE HOURLY VOLUME	NOMBRE D'ECTS AMOUNT OF ECTS	ENSEIGNANT PROFESSOR	ÉQUIVALENCE AVEC UN COURS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE EQUIVALENT CLASS FROM YOUR HOME UNIVERSITY

Signature de l'étudiant / Student's signature :

Établissement d'origine / Home institution (*draft 'learning agreement approved'*)

Date :

Coordonator's signature :

Établissement d'accueil / Host institution (*draft 'learning agreement approved'*)

Date :

Coordonator's signature :

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée**

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires
10 avenue Blaise Pascal
77447 Marne la Vallée Cedex 2
France

Site www.marnelavallee.archi.fr/international/entrants

Code Erasmus Paris 318

Directrice Amina Sellali

Coordinatrice institutionnelle Erasmus et responsable des bourses de mobilité Nadai Cuadrado - international@marnelavallee.archi.fr
00 33 1 60 95 84 24

Résponsable administratif et pédagogique des étudiants en mobilité Sylvie Faye - sylvie.faye@marnelavallee.archi.fr
00 33 1 60 95 84 66